



*La Ministre de la Culture
et de la Communication*

*La Ministre de l'Éducation,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche*

Paris, le 03 JUIN 2015

Messieurs les Présidents,

Vous nous avez saisies à plusieurs reprises de votre engagement pour la création dans les meilleurs délais de l'Office Public de la Langue Occitane (OPLO), pour lequel les deux régions que vous présidez ont délibéré en juin 2014.

Nous partageons pleinement votre volonté que l'occitan puisse bénéficier rapidement d'un office public permettant de coordonner à l'échelle territoriale les politiques publiques impulsées par l'Etat comme par les collectivités locales pour la promotion de la culture et de la langue occitane, à l'exemple de ce qui existe depuis plusieurs années, sous des formes diverses, pour le breton, le basque ou l'alsacien.

Comme vous le savez, la création que vous souhaitez d'un groupement d'intérêt public (GIP) est subordonnée depuis la loi du 17 mai 2011 à la participation de l'Etat, condition qui n'était pas remplie jusqu'alors. Aussi, nous avons le plaisir de vous informer de notre décision commune d'associer l'Etat à la création et à la gestion du futur Office public de la langue occitane, selon des modalités qui seront coordonnées par le ministère de la culture et de la communication.

.../...

Monsieur Alain ROUSSET
Président du Conseil régional d'Aquitaine
14 Rue François de Sourdis
33000 Bordeaux

Monsieur Martin MALVY
Président du Conseil régional de Midi-Pyrénées
22 boulevard du Maréchal-Juin
31406 Toulouse Cedex 9

Copie : M. David Grosclaude, Conseiller régional d'Aquitaine

Les instructions ont été données pour que l'arrêté d'approbation de la convention constitutive du GIP OPLO soit rédigé et publié dans les meilleurs délais, en tout état de cause d'ici la fin de l'été, sous la responsabilité du ministère de la culture et de la communication.

Nous nous réjouissons de l'avancée de ce dossier important non seulement pour les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, mais aussi Limousin, Auvergne et Rhône-Alpes qui sont appelées à vous rejoindre au sein du prochain Office Public de la Langue Occitane.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Présidents, en l'assurance de notre considération distinguée.



Fleur PELLERIN



Najat VALLAUD-BELKACEM